

CONCERTATION PRÉALABLE RÉVISION DU PROGRAMME D' ACTIONS NATIONAL NITRATES

18 SEPTEMBRE – 6 NOVEMBRE 2020

Le programme d'actions national « nitrates » définit les mesures à mettre en place pour **lutter contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole dans les zones françaises dites « vulnérables »**

Sous l'égide de deux garants nommés par la **Commission nationale du débat public**, l'État organise une concertation préalable à l'élaboration du 7^{ème} programme d'actions national « nitrates » afin de **recueillir l'avis des citoyens**



DEBAT EN REGION « Quelles priorités pour la révision du programme d'actions nitrates ? »

14 OCTOBRE 2020 à PONT-A-MOUSSON

Centre de conférence de l'Abbaye des Prémontrés à partir de 18h30

**POUR PARTICIPER A LA REUNION,
INSCRIVEZ-VOUS
OBLIGATOIREMENT SUR :**

www.programme-nitrate.gouv.fr



Le **dossier de concertation** peut également être consulté en version papier dans les lieux d'accueil du public des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.programme-nitrate.gouv.fr